



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ludon-Médoc, le 04 avril 2024

Le Conseil d'État va-t-il mettre fin à la chasse des alouettes aux pantès ?

Ce jeudi 04 avril, le Conseil d'État a étudié la demande d'annulation des arrêtés autorisant la chasse des alouettes aux pantès et aux matoles dans quatre départements du Sud-Ouest de la France, dont celui de la Gironde où se pratique exclusivement la chasse aux pantès.

Systematiquement et viscéralement opposées à cet art de vivre, One Voice et la LPO n'ont eu de cesse de contester ce mode de chasse depuis des années. Les nouveaux arrêtés ministériels pris en 2022 n'ont pas échappé à ce dictat mettant à mal les différentes stratégies de défense élaborées par la Fédération Nationale des Chasseurs.

Se joue aujourd'hui un combat entre deux visions de la société : l'une profondément attachée au vivre ensemble, l'autre résolument encline à la pensée unique.

L'attaque menée contre la chasse aux pantès est encore une fois l'expression de l'intolérance la plus totale, d'un refus catégorique de comprendre une pratique culturelle, et si ce n'est de l'accepter, tout du moins de la tolérer et de la considérer pour ce qu'elle est réellement : le témoignage d'un art de vivre ancestral ancré dans l'ADN de nos campagnes.

Sans préjuger des suites qui seront données aux conclusions du rapporteur public par le Conseil d'État, une décision défavorable dans quelques jours serait incompréhensible et inacceptable !

Alors que ces pratiques sont bien prises en compte par les textes de l'Union européenne, ces associations tentent de nous en priver au travers d'une lecture orientée du droit de celle-ci.

Alors que tous les chasseurs de France suivent avec attention cet épisode judiciaire et attendent impatiemment le verdict du Conseil d'État, nous comptons sur l'action déterminée du Président de la République et des parlementaires pour répondre à l'attente de nos pantayres. La révolte gronde ! Nous serons solidaires de la colère des chasseurs qui ne manquera pas de s'exprimer...

Le Président de la Fédération départementale
des chasseurs de la Gironde, Henri SABAROT

Contact presse

Marie ANGOT

Chargée de communication

Fédération départementale des chasseurs de la Gironde

E-mail : mariefd.angot@fdc33.com

Tél. : 06.08.11.95.62